



Conseil de la Communauté Séance du 05 juillet 2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 037-200043065-20230705-2023_07_05-DE



Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 28 juin 2023

Date d'affichage :

Le 28 juin 2023

Nombre de conseillers

Communautaires :

En exercice : 33

Présents : 31 jusqu'à l'élection du 7^{ème} vice-président. 30 à partir de l'élection du 8^{ème} vice-président

Votants : 33

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le cinq juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON

Présents : Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Brice RAVIER, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean CORNUAULT, Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Lionel CHISSON, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal Alexandre, Monsieur Vincent RALLE, Madame Karine ROUMANEIX, Monsieur Johnny VERCOULLIE, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Madame Sylvie FOURNIAL (suppléante de Monsieur Didier ELWART), Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET (jusqu'à 21h25), Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs : Madame Corinne SIMONEAU à Monsieur CHISSON, Monsieur Marc LEONARD à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Christine FAUQUET à Monsieur Philippe DENIAU à partir de 21h25, Monsieur ELWART suppléé par Madame Sylvie FOURNIAL

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Madame Virginie GAY-CHANTELOUP

Délibération n°2023 - 07 - 05

Administration générale Election des vice-présidents de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Monsieur Yves AGUITON, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.5211-2 ;

Vu l'article L.5211-10 du CGCT ;

Vu les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT ;

Considérant que, dans chaque EPCI, les vice-présidents sont élus parmi les membres du conseil.

Considérant que le conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amboise a fixé le nombre des vice-présidents à 9 (neuf).

Considérant que l'élection est nominative, à bulletin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Considérant qu'avant de procéder à l'élection, le conseil doit désigner deux assesseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **De désigner** comme assesseurs Madame Karine ROUMANEIX et Monsieur Johnny VERCOUILLIE

Il est proposé au Conseil communautaire de procéder à l'élection des vice-présidents individuellement.

Election n°1 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°1 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- o Monsieur DUPRE Pascal présente sa candidature ;
- o Monsieur LEVHA Lionel présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Résultats des votes :

Monsieur DUPRE Pascal	15 voix
Monsieur LEVHA Lionel	18 voix

Suite au résultat des votes :

Monsieur LEVHA Lionel est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°2 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°2 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- o Madame GAY-CHANTELOUP Virginie présente sa candidature ;
- o Monsieur SAROUILLE Frédéric présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Résultats des votes :

Madame GAY-CHANTELOUP Virginie	20 voix
Monsieur SAROUILLE Frédéric	13 voix

Suite au résultat des votes :

Madame GAY-CHANTELOUP Virginie est élue vice-présidente au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°3 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°3 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Monsieur FAVIA Luc présente sa candidature ;

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	1
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Résultats des votes :

Monsieur FAVIA Luc	20 voix
Monsieur SAROUILLE Frédéric	2 voix

Suite au résultat des votes :

Monsieur FAVIA Luc est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°4 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°4 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Madame BENOIST Blandine présente sa candidature ;
- Madame GAUTHIER BERDON Gismonde présente sa candidature ;
- Monsieur MORIN Pierre présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Résultats des votes :

Madame BENOIST Blandine	11 voix
Madame GAUTHIER BERDON Gismonde	3 voix
Monsieur MORIN Pierre	19 voix

Suite au résultat des votes :

Monsieur MORIN Pierre est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°5 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°5 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Madame ALEXANDRE Chantal présente sa candidature ;
- Monsieur SAROUILLE Frédéric présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	1
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

Résultats des votes :

Madame ALEXANDRE Chantal	18 voix
Monsieur SAROUILLE Frédéric	13 voix

Suite au résultat des votes :

Madame ALEXANDRE Chantal est élue vice-présidente au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°6 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°6 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Monsieur GARCONNET Jocelyn présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	2
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10

Résultats des votes :

Monsieur GARCONNET Jocelyn	18 voix
----------------------------	---------

Suite au résultat des votes :

Monsieur GARCONNET Jocelyn est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°7 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°7 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Monsieur DENIAU Philippe présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Résultats des votes :

Monsieur DENIAU Philippe	25 voix
Madame GUICHARD Sandra	2 voix

Suite au résultat des votes :

Monsieur DENIAU Philippe est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°8 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°8 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Monsieur MARTIN Cyrille présente sa candidature

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	0
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Résultats des votes :

Monsieur MARTIN Cyrille	20 voix
-------------------------	---------

Suite au résultat des votes :

Monsieur MARTIN Cyrille est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Election n°9 à un poste de vice-président :

A la demande du Président, les candidats au poste de vice-président pour l'élection n°9 des 9 postes à pourvoir sont appelés à se déclarer.

- Monsieur ELWART Didier présente sa candidature (par courrier adressé au Président)

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour de scrutin :

Résultats du dépouillement du scrutin :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	33
Nombre de bulletins déclarés nuls	1
Nombre de bulletins blancs	5
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Résultats des votes :

Monsieur ELWART Didier	27 voix
------------------------	---------

Suite au résultat des votes :

Monsieur ELWART Didier est élu vice-président au premier tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Suite au résultat des votes :

Monsieur LEVHA Lionel est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Madame GAY-CHANTELOUP Virginie est proclamée vice-président, et est immédiatement installée ;
Monsieur FAVIA Luc est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Monsieur MORIN Pierre est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Madame ALEXANDRE Chantal est proclamée vice-présidente, et est immédiatement installée ;
Monsieur GARCONNET Jocelyn est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Monsieur DENIAU Philippe est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Monsieur MARTIN Cyrille est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;
Monsieur ELWART Didier est proclamé vice-président, et est immédiatement installé ;

La secrétaire de séance,

Virginie GAY-CHANTELOUP

Le Président,

Yves AGUITON

